



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DJILLALI LIABES
FACULTE DES SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE
SIDI BEL ABBES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'AGRONOMIE

AVIS AUX ETUDIANTS TITULAIRES D'UN DEUA

Conformément à l'arrêté n°364 du 09 juin 2014 portant modalités et conditions d'accès des titulaires d'un Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées à la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence, Nous informons l'ensemble des étudiants titulaires d'un diplôme des études universitaires appliquées (DEUA) ou d'un titre étranger équivalent (obtenu depuis au moins 5 années) désirant progresser dans les formations de licences LMD que dispose le département, qu'ils peuvent déposer un dossier de candidature.

Dossier à fournir :

- ✓ **Une lettre de motivation adressée au responsable de la licence-master (portant le n° de tel, E-mail, adresse)**
- ✓ **Une copie du baccalauréat ou d'un titre reconnu équivalent**
- ✓ **Une copie du diplôme ouvrant droit à l'inscription**
- ✓ **Les différents relevés de notes du cursus universitaire (avec la session)**
- ✓ **Une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat, (délivré par l'établissement d'origine)**
- ✓ **Attestation de non activité salariale (fournir une attestation de la CNASS, justifiant leur non affiliation) ou détachement de l'organisme employeur.**

Licence: Production Végétale ; nombre de poste : 05

Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau de l'adjoint du département chargé de la pédagogie(bureau 72/73)au 2èm étage, du dimanche 15/06/2017au jeudi 06/07/2017

Le Chef de département



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DJILLALI LIABES
FACULTE DES SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE
SIDI BEL ABBES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'AGRONOMIE

AVIS

Conformément à l'arrêté n°363 du 09 juin 2014 portant conditions d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de master, Nous informons l'ensemble des étudiants des catégories suivantes :

- 1. Diplômés du système classique (Ingéniorat, DES,)**
- 2. Nouveaux diplômés LMD des autres établissements.**
- 3. Anciens diplômés LMD de notre faculté.**
- 4. Anciens diplômés LMD des autres établissements.**
- 5. Titulaires d'un diplôme étranger reconnu équivalent.**

Qu'ils peuvent déposer un dossier de candidature pour progresser dans le master I et II « Production Végétale » (05 postes) ou « Protection des Végétaux » (10 postes)

Master I « Eau et environnement » (10 postes)

Dossier à fournir :

- ✓ **Une lettre de motivation adressée au responsable du Master de la spécialité choisie (portant le n° de tel, E-mail, adresse),**
- ✓ **Une copie du baccalauréat ou d'un titre reconnu équivalent,**
- ✓ **Une copie du diplôme ouvrant droit à l'inscription,**
- ✓ **Les différents relevés de notes du cursus universitaire (avec la session),**
- ✓ **Le document descriptif annexé au diplôme (Pour les diplômés du LMD),**
- ✓ **Une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat, (délivré par l'établissement d'origine pour ceux qui viennent d'autres établissements de l'enseignement supérieur),**
- ✓ **Attestation de non activité salariale ou détachement de l'organisme employeur pour suivre la formation.**

NB: l'inscription des diplômés exerçant dans le secteur socioéconomique se fait dans le cadre de convention établie entre l'établissement universitaire et le secteur concerné

Les dossiers de candidature doivent être déposés au niveau de l'adjoint du département chargé de la pédagogie(bureau 72/73) au 2èm étage, du dimanche 15/06/2017au jeudi 06/07/2017.

Le Chef de département